

# Seine-Saint-Denis

## matin

**IL Y A... 7 ANS**  
Le canal de l'Ourcq envahi par les algues



(LP/D.C.)

C'était il y a sept ans et on parlait déjà d'algues vertes mais... dans le canal de l'Ourcq. En ce mois d'août 2004, le *Ceratophyllum demersum* dit aussi cornille immergé, une algue de rivière, envahit la voie d'eau, obstruant les hélices des bateaux. En cause, l'ensoleillement de l'été 2003 qui a favorisé la photosynthèse et le développement de cette algue capable de pousser de 10 cm par jour. Aujourd'hui, elle semble avoir disparu.

### CHIFFRE

# 22,7 %

DES LOGEMENTS

répertoriés comme étant en suroccupation

Traduction concrète de la crise du logement qui frappe le 93, 22,7 % des logements de Seine-Saint-Denis sont répertoriés comme étant en suroccupation (il leur manque au moins une pièce eu égard à la composition du ménage). Selon les derniers tableaux comparatifs publiés par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), le 93 est ainsi le troisième département français où l'on vit le plus à l'étroit, derrière la Guyane (34 % de logements suroccupés) et Paris (31,6 %). L'Île-de-France est très représentée dans ce classement, avec les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne et les Alpes-Maritimes.

### À NOTER

**Stationnement payant dès le 3 octobre à Saint-Ouen**  
Ces jours-ci, de nouveaux horodateurs ont fleuri sur les trottoirs du quartier Victor-Hugo, d'autres suivront dans les quartiers Arago, Emile-Zola et dans le vieux Saint-Ouen. Le stationnement payant deviendra obligatoire à partir du 3 octobre, avec trois zones. La zone verte réservée aux résidents avec tarif à la carte (10 € la quinzaine, 20 €/mois et 55 €/trimestre).

La rouge dans les rues les plus commerçantes, sera gratuite les dix premières minutes et limitée à deux heures (à 0,20 € les dix minutes). Enfin, la jaune pour les particuliers et visiteurs d'entreprises, avec une durée maximale de quatre heures (à 0,20 € les dix minutes).

# Les SOS des pionniers du commerce équitable

Précurseur du commerce équitable et créée en août 1987, l'entreprise coopérative Andines frôle la faillite. Ses amis ont lancé un appel à l'aide.

## SAINT-DENIS

**P**ionnière du commerce équitable et de l'économie solidaire, Andines parvient-elle à fêter son 25<sup>e</sup> anniversaire dans un an ? Les deux fondateurs de la coopérative de Saint-Denis, Véronique Lacomme et Michel Besson, sont dans la plus profonde incertitude : « Nous étions en train de nous remettre de la crise qui, il y a deux ans, nous avait déjà contraints à licencier six personnes. Et voilà un nouveau coup sur la tête. Nous sommes pris dans une bataille juridique qui nous a coûté entre 60 000 € et 80 000 €. Nous devons trouver 100 000 € avant fin septembre. Sinon, nous fermons. »

**Il nous faut encore trouver 30 000 € à 40 000 €**  
VÉRONIQUE LACOMME, COFONDATRICE D'ANDINES

Consentis de la gravité de la situation, les partenaires et amis d'Andines, des Amap (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) à la municipalité de Saint-Denis, de « Politis » à la Confédération paysanne, relaient cet été un appel aux prêts et aux dons qui a déjà permis de récolter 50 000 €. « Un superbe élan de solidarité, qui va de 20 € à 20 000 €, s'enthousiasme Véronique Lacomme. Et pour la première fois depuis 1987, une banque vient de nous autoriser un découvert de 20 000 €. Mais il nous faut encore trouver 30 000 € à 40 000 €. » Comment cette coopérative, dont le sérieux n'est plus à prouver (*lire elsewhere*), a-t-elle pu en arriver là ? A cause de problèmes de trésorerie liés à la crise, mais aussi, selon ses fondateurs, à l'association Halage, le bailleur du Phareas, un bâtiment où ils ont été hébergés pendant neuf ans à Lille-Saint-Denis. L'entreprise s'estime victime d'un « acharnement juridique » et accuse Halage d'avoir tout fait pour les « expulser ». « Ils ont trouvé le prétexte d'installer une sorte de secours au milieu de notre réserve, accuse Véronique Lacomme. Et non contents de nous faire notre premier procès en vingt-quatre ans et de nous



**SAINT-DENIS, RUE DE LA POTERIE. VENDREDI.** Véronique Lacomme et Michel Besson, fondateurs et patrons de l'entreprise coopérative Andines, sont aux côtés de leur ami touareg Ishouab, venu leur rendre visite. Celui-ci vend par leur intermédiaire depuis 1997 des bijoux et de l'artisanat du Niger.

forcer à démentager, ils continuent de nous attaquer en référé pour non-paiement de loyer... Alors qu'on est partis il y a six mois. » « C'est totalement faux, rétorque Eli-

## Un catalogue de 1 200 produits

**A**ndines est une des plus anciennes et importantes entreprises de commerce équitable françaises. Ce grossiste reconnu et apprécié ne compte pas moins de 1 200 produits à son catalogue, commercialisés dans 500 boutiques à travers la France, mais aussi dans des comités d'entreprises et collectivités. Elle importe et revend en grande majorité des produits artisanaux, poteries du Brésil, d'équateur et du Pérou, masques mayas, bijoux touaregs, soins pour le corps du Burkina Faso, instruments de musique et jouets des

sabeth Masse-Bougain, présidente d'Halage et élue à Lille-Saint-Denis. Nous avons tout fait pour trouver une issue positive. Un médiateur avait d'ailleurs trouvé une solution mais ils

l'ont refusée. Nous n'avions aucune raison de les faire partir, c'est nous qui les avons fait venir. Avec mon mari (NDLR : Michel Bougain, maître Verts de Lille-Saint-Denis), nous avons été parmi les premiers actionnaires et le sommes toujours. Ce sont des militants que nous avons toujours estimés. Mais beaucoup n'ont pas compris leur attitude jusqu'au boutiste. » « Cette histoire nous a fait une très mauvaise publicité, reconnaît Véronique Lacomme. Nous avons perdu des clients. Or si nous fermons, c'est l'équivalent de 200 emplois à temps plein qui vont disparaître dans les pays avec lesquels nous travaillons. » De passage à Saint-Denis le jour de notre visite, leur ami touareg Ishouab, dont ils vendent de magnifiques bijoux et batiks depuis quatorze ans, confirme : « Andines fait vivre 50 ateliers et 80 familles au Niger. Si elle disparaît, elles vont revenir à leur niveau de vie des années 1980. Ce sera un coup dur. » **ERIC BUREAU**

## Douze gardes à vue après les coups de feu

### SEVRAN

**L**es circonstances de la rixe qui a opposé lundi en fin d'après-midi, des jeunes venus majoritairement de Paris et d'autres de la cité Perce-Neige, dans le quartier Cité-Basse, à Sevrans, restaient encore floues hier soir.

Ceux-ci se trouvaient toujours, hier soir, au service départemental de la police judiciaire, où leur garde à vue a été prolongée. Parmi eux, une dizaine sont originaires de la cité Curial (XIX<sup>e</sup>), mais aussi des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> arrondissements parisiens. L'un des suspects vient de Seine-et-Marne, et un autre du Val-d'Oise. « Pas de chance pour eux, le secteur est en plein périmètre de sécurisation, explique-t-on à

la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les policiers de la compagnie de sécurisation et d'intervention (CSI) sont intervenus immédiatement pour procéder aux interpellations. » Un pistolet automatique de calibre 7,65 et deux douilles ont été retrouvés sur les lieux de l'affrontement, ainsi que deux cagoules et une bombe lacrymogène. L'altercation n'aurait, semble-t-il, pas fait de blessés, les re-

cherches effectuées dès lundi soir dans les hôpitaux de la région parisienne n'ayant rien donné. Hier, les policiers du laboratoire central de la préfecture de police de Paris ont procédé à des analyses, notamment pour déceler sur les éventuelle présence de poudre sur les mains des personnes interpellées.

**JD. (AVEC C.S.)**